Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260907-DEL202668-DE

DELIBERATION N° 2026-68

OBJET : Cession du bâtiment de l'ex gendarmerie, situé 14 rue Féart à Grand-Fougeray

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 précitée,

Considérant la délibération n°2026-62 du 29 juin 2026 actant la mise en vente du bâtiment de l'ex gendarmerie, situé 14 rue Féart à Grand-Fougeray cadastré Section AC 90 ;

Considérant que France Domaine a estimé ce bien en date du 19 mai 2026 à 170 000 € assortie d'une marge d'appréciation de 10 % ;

Considérant l'offre de Monsieur Jean-Michel SIMON et de Madame Anne-Claude TARDIVEL à 187 000 € ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (18 pour, 5 absentions : M Mikael GICQUEL, M Christophe PLOTEAU, Mme Carole GUIBERT, M Michel LAMPRIER et Mme Cathy GUILLOIS), décide :

DE CEDER la parcelle sise 14 rue Féart - 35 390 GRAND-FOUGERAY, cadastrée Section AC 90 de 670 m2, à Monsieur Jean-Michel SIMON et à Madame Anne-Claude TARDIVEL, ou toute entité qui se substituerait à eux, pour un montant de 187 000 €, les frais de notaire étant à la charge des acquéreurs.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

DE DIRE que la présente délibération sera portée au registre des délibérations de la Commune.

POUR EXTRAIT CONFORME
GRAND FOUGERAY, le 7 SEPTEMBRE 2026

LE MAIRE
Norbert JANVIER

MAIRIE de GRAND-FOUGERAY
35 (Ille-et-Vilaine)

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501240-20260907-DEL202668-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2026

SEANCE DU : 7 septembre 2026
CONVOCATION DU : 2 septembre 2026
DATE DE TRANSMISSION AUX CONSEILLERS : 2 septembre 2026
DATE D'AFFICHAGE EN MAIRIE : 2 septembre 2026

SOUS LA PRESIDENCE DE : Norbert JANVIER, Maire

Nombre de conseillers : 23
* en exercice : 23
* présents : 22
* absent(s) : 1 (dont 1 procuration(s))

L'an deux mil vingt-six, le sept-septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grand-Fougeray, se sont réunis à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 et L. 2122-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de M Norbert JANVIER,

MEMBRES PRESENTS :
M Norbert JANVIER, Mme Karine MONTCHATON, M Bernard PLANTARD, Mme Marie Anne BIORET ALEXANDRE, M David CHAUVIN, Mme Laura BRUNEAU, M Philippe SANTERRE, Mme Ludivine BOUJU, M Loïc LEMAU, Mme Lucie MOREAU, M Guillaume MARTIN, Mme Yasmina PROVOST, M Frédéric GERNIGON, Mme Morgane JOUNY, Mme Alysée VILLETTE, M Romain GEFFRIAUD Mme Sylvie GERNIGON, M Michel LAMPRIER, Mme Cathy GUILLOIS, M Christophe PLOTEAU, Mme Carole GUIBERT, M Mikael GICQUEL - FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

MEMBRES EXCUSÉS ET REPRESENTES :
M Gwénaël GICQUEL représenté par M Philippe SANTERRE

MEMBRES EXCUSÉS :
Néant

MEMBRES ABSENTS :
Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Lucie MOREAU, **à l'unanimité**

Approbation du compte-rendu de séance en date du 29/06/2026, **à l'unanimité**

AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR :
Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation, **à l'unanimité**

DÉCISIONS DU MAIRE:

RAS